

La Gazette de Monieux

Photo Emilie Reynaud-Cochet

2024

Le mot du Maire

L'année 2024 se termine avec plusieurs conflits dramatiques dans le monde, en espérant que 2025 sera l'année des réconciliations.

En ce qui concerne notre village, c'est avec une grande tristesse que nous avons vu plusieurs visages emblématiques nous quitter.

Plusieurs difficultés ont touché les villages qui sont autour de nous. Il faut se battre pour conserver les classes dans nos écoles. Et maintenant un autre problème vient de se rajouter, l'hôpital est menacé de fermeture des lits de soins de suite. Cela serait catastrophique pour nos populations vieillissantes.

(Est-ce que les populations du plateau sont considérées comme des secondes zones ?).

Dans l'avenir il faudra être très attentif à la survie de nos services publics.

Maintenant je tiens à remercier les associations Moniliennes, qui essaient de maintenir un lien permanent entre les habitants du village et des hameaux. Je remercie le *Comité des fêtes* pour les festivités proposées. Je remercie *Anesca* pour son engagement dans la sauvegarde du patrimoine Monilien. Je voudrai également remercier les personnes qui s'impliquent pour la réalisation de la crèche, très appréciée. Je remercie le personnel de la mairie pour son engagement et sa disponibilité. Je tiens tout particulièrement à remercier les membres du Conseil municipal qui s'impliquent avec des bénévoles à l'entretien du village et tous les habitants qui participent tout au long de l'année aux différentes manifestations.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année et une bonne année 2025. Et restons optimiste !

Alain Gabert, Maire

La vie communale

Travaux en régie municipale réalisés par les agents

Restauration des bâtiments communaux

Un des appartements situés sous l'église a été restauré intégralement par les employés communaux : isolation intérieure, électricité, plomberie et réfection totale de la salle de bain, ce qui a permis de le relouer en bon état.

Des travaux de peinture ont été effectués dans l'appartement situé au-dessus de la salle polyvalente, après le départ des locataires qui ont laissé ces locaux abimés.

Composteur

Conformément à la réglementation imposant l'installation de composteurs à la disposition des habitants du village, afin de réduire les quantités de déchets biodégradables ménagers (généralement mis dans les ordures ménagères), la Communauté de communes Ventoux Sud a mis en place un bac de compostage à l'entrée du village derrière la plateforme de tri-sélectif. Les déchets de jardinage (tonte de pelouse et taille des arbustes) ne sont

pas compostables dans ce bac. Ces déchets sont à évacuer sur la déchetterie.



Réfection des chemins communaux

Rebouchage des nids de poules sur le chemin du plan d'eau.

Travail en équipe avec le service technique de la Mairie de Sault, qui a fourni le goudron à froid, pour restaurer le **chemin des Colombets**, propriété des deux communes.



Chemin des marins : réfection de la chaussée très dégradée



Chemin de Poulissen : lissage pour combler les irrégularités du chemin et apport de tout venant.



Travaux sur le **chemin du Consarum :** drainage d'un trou d'eau au milieu du chemin et apport de gravats pour combler cette zone.



Réouverture du **Chemin communal des Bataillers** situé entre les communes de Sault et de Monieux pour régler un problème de voisinage.

Creusement des fossés d'évacuation des eaux de pluies dans le secteur de la ferme de Buan pour éviter l'inondation de la chaussée et de l'accès à l'exploitation agricole.

Autre réalisation : le revêtement intérieur de la fontaine du village a été refait.

Chemin de Généris : concassage des pierres du chemin par un agriculteur du secteur et apport de tout venant.

Opération de dépollution dans les gorges de la Nesque

Le Centre routier départemental et le PNR du Mont Ventoux avec la participation du SIRTOM du Pays d'Apt et du 2^{ème} Régiment de génie de Saint Christol, ont procédé au retrait des épaves de véhicules dans la combe de la Sône sous la route des Gorges de la Nesque sur la commune de Monieux, secteur limitrophe de Blauvac et Villes-sur-Auzon.



Déplacement de l'Oratoire

L'Oratoire situé à l'entrée du village a été déplacé par le service technique et des bénévoles du village pour le rendre à nouveau visible depuis la route. Merci à Gilles pour son aide. Un banc a été installé à proximité.

Gérard Ughetto



Embellissement

et fleurissement du village

Avec l'aide de l'opération *50 000 arbres en Vaucluse*, la commune a pu commander des fleurs, des arbustes et des arbres. Ils seront livrés et plantés dans le courant de l'année prochaine. Ces plantations sont totalement subventionnées par le Département.

Mobilier urbain

Des bancs ont été achetés en remplacement de ceux qui étaient abimés. D'autres ont été ajoutés sur différents sites, à l'entrée du village et au plan d'eau.

Entretien du village

- Le service technique et les bénévoles ont, durant toute l'année, entretenu les plantations. Ils ont procédé à la taille des arbustes et des haies et réalisé le désherbage du village. La municipalité remercie vivement l'aide précieuse apportée par les bénévoles lors de ces opérations fastidieuses.

- Le mur de soutènement donnant sur le chemin de la fontaine a été renforcé et réparé. Merci à Madame et Monsieur Ceuppens-Cosyn.

Gérard Ughetto



Création de toilettes sèches au hameau des Abeilles et des Isnards

Suite à une forte demande des habitants des Abeilles et des Isnards, il a été décidé de faire une demande de subvention auprès de l'Etat afin de créer des toilettes sèches.

En effet les randonneurs étant de plus en plus nombreux, les abords des maisons voire même la sainte vierge étaient de plus en plus considérés comme des toilettes publiques.

Une étude a été menée pour évaluer l'efficacité des toilettes sèches et la société Kazuba installée dans notre région nous a proposé des toilettes PMR avec urinoir. Elles fonctionnent grâce à une cheminée noire qui dessèche les excréments et les rend inodores. Une vidange s'effectue tous les 10000 passages.

Ces toilettes, ayant été mises en place peu de temps avant la fête des hameaux, beaucoup ont pu les expérimenter, et ont été séduits par le concept.

Elles seront complétées par la réfection du parking début 2025. Cela embellira notre spot de départ de randonnée dans le Ventoux.

Catherine Leclerc



Animations estivales

Marché d'été

Comme tous les étés, le marché du dimanche a pris sa place durant la saison 2024.

Les commerçants présents depuis quelques années jouent encore le jeu, même s'il devient vraiment difficile de conserver un flux d'étal sur toute la saison. Les habitués, les gens de passage, les touristes continuent de faire vivre ce rendez-vous si convivial.

Mais aujourd'hui il est vraiment compliqué de trouver des commerçants, malgré nos sollicitations, et différentes démarches, afin de rendre le marché plus attractif.

Nous ne lâcherons rien et continuerons à faire vivre ce moment de partage en l'année 2025, en espérant pouvoir vous apporter un nouvel élan pour la saison à venir.

Nous allons raccourcir la période du marché estival, qui débutera vraisemblablement du 15 juin au 15 septembre, ce qui nous paraît plus adapté à son fonctionnement.

Si vous avez des idées, des activités ou autres à proposer nous sommes à votre écoute et nous ferons un plaisir d'échanger avec vous.

Merci aux Moniliens, aux commerçants, et à toutes les autres personnes qui font de ce marché un rendez-vous unique, sur un site de toute beauté.

Prenez soin de vous, à l'été prochain.

Cordialement,

Yann Le Rohellec

Mr Ughetto Gérard et l'équipe municipale, sans oublier Chrystel et Véronique pour l'administratif et communication.

Animations organisées par le Comité des Fêtes

L'été nous a quittés nous voici sous les frimats ! Bientôt Noël !

Le comité des fêtes vous invite tous à venir partager des moments conviviaux autour d'ateliers le 26 novembre, les 3 et 12 décembre, de 18h à 20h à l'espace *Bilon* pour préparer les festivités de fin d'année au cœur du village, qui auront lieu le vendredi 13 décembre à 18h30. Toutes vos idées seront les bienvenues. L'idée maîtresse est d'organiser une rencontre et de passer du bon temps ensemble, entre Moniliens.

Je remercie tout d'abord la mairie qui nous aide financièrement à réaliser nos activités. Je remercie également tous les bénévoles, les membres du comité qui nous ont permis de passer un été festif (cinéma, concert, paëlla, balades, soirée astronomie, contes pour enfants, théâtre) sans oublier les fêtes des hameaux et du village. Sans vous rien n'est possible. Nous espérons réaliser encore de beaux projets en 2025, venez nous rejoindre et nous faire part de vos idées.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de Noël.

Béatrice Marrié
Présidente du Comité des Fêtes

Retro photos des animations du Comité des Fêtes





Bilan de la saison touristique

Article OTI Ventoux Sud

Bulletin communal - Monieux

Le Bureau saisonnier à Monieux de l'OTI Ventoux Sud a accueilli le public du 16 mai au 14 septembre 5 jours par semaine du mardi au samedi. Cette année les fidèles Jérôme Pons et Léanne Murray ont alterné entre les bureaux de Monieux et de Sault. Alexandra Aumagy a complété l'équipe 2 jours par semaine durant ces 4 mois.

Avec 1 862 visiteurs, la fréquentation touristique du bureau de Monieux est en progression de 34.6 % toute clientèle confondue. La clientèle française qui représente 58,6% des visiteurs provient des régions Auvergne/Rhône-Alpes et Sud dont une majorité de Vauclusiens. Du côté des étrangers les Belges suivis des Allemands puis des Hollandais représentent le trio de tête.

La typologie des visiteurs du bureau sont des couples de randonneurs qui viennent pour marcher dans les gorges de la Nesque. La majorité des visiteurs profite de leur passage au bureau pour visiter le musée de la truffe du Ventoux.

Si vous êtes un professionnel du Tourisme et que vous souhaitez rejoindre le réseau

de partenaires de l'OTI Ventoux Sud contactez Elsa Aptel au 06 76 07 39 27 elsa@ventoux-sud.com

Elsa Aptel, directrice de l'OTI Ventoux Sud



Trail de l'Espoir 2024

et Semi-marathon

Cette année, le trail de l'espoir en faveur de la recherche contre le cancer pour l'Institut Sainte Catherine, s'est déroulé le 2 juin. Deux parcours étaient proposés : 19 et 10 km, ainsi qu'une marche solidaire. Le départ et l'arrivée se faisaient du plan d'eau de Monieux. Cette année encore, ce trail a réuni plus de 70 concurrents et un grand nombre d'accompagnants était également présent pour les soutenir. Il faut également noter la participation du 2^{ème} Régiment Etranger de Génie basé à Saint Christol inscrit pour la course. On salue les bénévoles de l'association des Traineaux vauclusiens qui ont aidé à l'organisation de cette manifestation sportive permettant le bon déroulement de cette journée.

Le semi-marathon des gorges de la Nesque a eu lieu le 11 mai 2024. Cette course organisée par la Communauté de communes Ventoux Sud, réunit toujours beaucoup de participants qui apprécient ce site particulièrement remarquable.

Le 2 juin les 21 Kms des gorges de la Nesque entre Villes sur Auzon et Monieux ont été réservés aux cyclistes amateurs ou confirmés, aux rollers et aux piétons,

comme chaque année maintenant depuis plusieurs années. Cela permet aux familles et aux sportifs de tous niveaux de rouler en toute sécurité.

Ces manifestations sportives sur le territoire de la commune permettent de faire connaître notre beau village et ses atouts.

Gérard Ughetto



Christine Inguibert-Clémons, marraine du trail, et Hélène Isnard ont fait la reconnaissance du parcours. Photo Le DL/H.K.

Notez sur votre agenda que

La 7^{ème} édition aura lieu

le dimanche 8 Juin 2025

Vie associative

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Monieux « Anesca »

Les petits villages, véritables témoins de l'histoire et de la culture d'une région, possèdent un patrimoine souvent riche et varié. Châteaux, églises, maisons anciennes, ruelles pavées ou encore traditions locales, ces éléments sont porteurs d'une mémoire collective qui mérite d'être préservée pour les générations futures. Pourtant, face aux défis de la modernité et de l'évolution des modes de vie, cette richesse patrimoniale est menacée. Il est donc crucial de mettre en place des actions concrètes pour assurer sa sauvegarde.

Le patrimoine des petits villages ne se limite pas uniquement aux bâtiments anciens. Il englobe également des savoir-faire artisanaux, des paysages caractéristiques et des coutumes locales qui façonnent l'identité de chaque lieu. Mais cette richesse est souvent fragile.

Cependant, chaque village possède des atouts uniques qui méritent d'être valorisés. La préservation de ce patrimoine ne consiste pas seulement à protéger des murs anciens, mais aussi à conserver les

racines et l'âme d'une communauté. C'est aussi un facteur d'attractivité pour le tourisme rural, qui peut offrir une source de développement.

Chers bénévoles, adhérents et partenaires,

Au nom de toute l'équipe de l'association, nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre engagement constant et précieux dans la sauvegarde de notre patrimoine. Grâce à votre concentration, vos compétences et votre enthousiasme, nous avons pu accomplir des avancées significatives dans la préservation de notre héritage.

Chaque heure de bénévolat, chaque contribution, qu'elle soit matérielle ou intellectuelle, a permis de faire une réelle différence. Vous êtes les artisans de cette belle aventure collective, et sans votre soutien, rien de ce que nous avons réalisé n'aurait été possible.

Votre fidélité et votre passion pour notre cause sont une véritable source d'inspiration. Ensemble, nous avons démontré qu'un petit groupe d'individus, unis par un même objectif, peut accomplir de grandes choses.

Je vous remercie chaleureusement pour votre implication et j'espère pouvoir compter sur votre énergie et votre enthousiasme pour continuer à avancer dans nos projets de sauvegarde du patrimoine.

Avec toute ma gratitude,

Chrystel Silvestre – Spieser

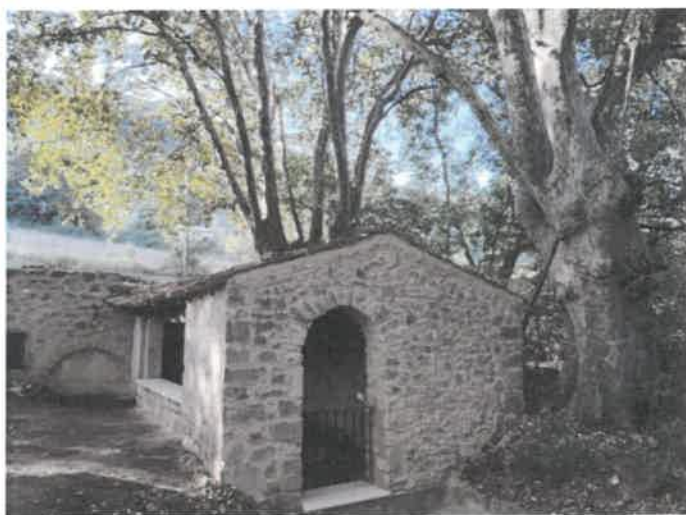
*Pour toute information contacter Chrystel, Présidente de l'association au
Tel : 04 90 64 03 09 ou bien par mail*

ot.monieux@wanadoo.fr ou  Anesca

***ANESCA le film** sur la page facebook de la*



mairie.



Association de Sauvegarde du Patrimoine de Monieux

ANESCA
Monieux

Portraits de Moniliens

Jacques Marcy

Sculpteur-créateur sur bois

Savez-vous que nous avons à Monieux un **Créateur sur bois** ? C'est Jacques Marcy, qui réside à La Gabelle.

Ebéniste de formation, non content des très beaux ouvrages qu'il avait réalisés avec un remarquable talent, il a décidé depuis une dizaine d'années de se consacrer essentiellement à la sculpture, car elle lui permet d'exprimer pleinement ses qualités artistiques. Il est ainsi devenu un véritable *créateur sur bois*, comme il se définit lui-même.

Né en 1968 à Sorgues, d'une fratrie de 7 enfants, il est élevé dans une famille dont le père est PDG d'une grosse société et la maman au foyer. Il arrête sa scolarité en 3ème pour passer un BEP de menuiserie puis intègre l'école supérieure d'ébénisterie d'Avignon.

Il travaille dès les années 90 comme Compagnon pour des facteurs d'orgue, qui œuvrent pour le compte des monuments historiques.

En 1994, en équipe avec **Michel Faure**, notre fameux auteur de bandes dessinées que tout le monde connaît à Monieux, il remporte en Chartreuse un concours international de sculpture.



Par la suite, Jacques Marcy a beaucoup voyagé, en Afrique et en Asie, où il monnaie son accueil et son hébergement en offrant une œuvre de sa création personnelle.

En 2016, il jette finalement son dévolu sur l'Amérique du Nord, et plus précisément sur le Dakota du Sud. Là, il est adopté par une famille Sioux, avec laquelle, jusqu'à aujourd'hui, il entretient une relation affective très forte. Il partage son temps, entre la "famille Sioux" du Dakota, et Monieux et le pays du Ventoux auquel il est également très attaché.

Il a réalisé plusieurs sculptures dans le Ventoux taillées dans diverses essences, cèdre, pin à crochet...pour le compte de l'Office National des Forêts, ou de particuliers. Si vous voulez avoir un très bel aperçu de ce qu'il est capable de réaliser, prenez la route du Ventoux au départ de Bédoin. Après le virage de Saint-Estève,

vous trouverez, à gauche en montant, vers l'altitude de 700 mètres, avant d'atteindre le pavillon de Roland, une statue monumentale d'un berger, une commande de la mairie de Bédoin. Il est sculpté dans un cèdre mort de 2,50 m de haut sur 80 cm de circonférence, qui avait été planté lors de la campagne de reboisement de 1880, et qui a trouvé ainsi une très belle seconde vie !



Vous verrez combien est magnifique ce « baile » qui surveille son troupeau, son chien en alerte à ses pieds, le visage au port altier, la crosse à la main, le regard qui porte loin vers l'est, la large barbe qui s'étale sur sa cape et les guêtres à boutons bien ajustés sur les mollets...

L'image du berger est évidemment la première qui vient à l'esprit tant cette face

Sud du Ventoux a été pâturée par les brebis, comme l'attestent les nombreux jas, plus ou moins ruinés, disséminés sur le versant sud.

Mais pour Jacques Marcy c'est surtout une question de regard. Il peut s'agir tout aussi bien du Vieux de la Montagne, ou d'un ermite, ou encore d'un pèlerin...

Jacques Marcy laisse à chacun la liberté de son interprétation.

Liberté est un mot qui le qualifie parfaitement.

Notre créateur sur bois vit aujourd'hui à Monieux, au milieu de la nature, accomplissant ainsi un rêve d'enfant, quand apercevant l'emblématique sommet depuis la commune de Sorgues, il disait « quand je serai grand j'habiterai dans le Ventoux ».

Jacques Reynaud



Portraits de Moniliens

Zélie

Pour les anciens de Monieux, ce prénom évoque le souvenir d'une femme, la dernière de sa lignée, emblématique de la population rurale des montagnes provençales, rude, dure au labeur, accrochée à ces reliefs comme « l'arapède » à son rocher. Une intrigue existentielle pour tous ceux qui l'ont côtoyée, mais aussi pour ceux qui, sans l'avoir connue directement, en perçoivent la trace dans les lieux qui l'ont vu vivre, Les Bessons, Flaoussiers, Champ de Sicaude... Elle s'appelait donc Zélie. Elle est morte en 1983, à 95 ans, après avoir vécu presque toute sa vie dans le hameau des Bessons. Quand on traverse ce hameau, et qu'on parcourt environ 80 mètres sur un petit sentier, on atteint un belvédère unique. Devant soi se déploient les gorges de la Nesque, qui entaillent méchamment la montagne, et se dresse le rocher du Cire, en vis à vis, avec sa face couleur de miel. De l'autre bord sur la rive gauche en aval du relais de Saint Hubert, le versant cultivé du champ de Sicaude apaise ce paysage d'une brutalité si sauvage qu'il a inspiré Frédéric Mistral dans *Calendal* «*cette Nesque*



s'engouffre dans une gorge anfractueuse et sombre, et vient ensuite un point où le roc brusquement et incroyablement se cabre... c'est du rocher du Cire qu'il s'agit: ni chat, ni chèvre, ni satyre, je vous en réponds bien, jamais n'y grimperont ! Seule l'hirondelle de roche le rase de son aile...»

C'est dans cet environnement chahuté qu'a vécu Zélie, et la vivacité du souvenir qu'elle a laissé jusqu'à aujourd'hui dans la mémoire de ceux qui l'ont connue, témoigne combien elle a marqué de son empreinte ces lieux et particulièrement le hameau des Bessons. Elle a laissé le souvenir d'une femme de caractère qui savait s'imposer. Que cette femme ait autant marqué les esprits, voilà une chose qui intrigue, car elle a mené une vie de peu en compagnie de quelques chèvres.

Qui était donc cette fameuse Zélie, qui régnait sur les esprits du lieu et avait imprimé par sa présence, un souvenir prégnant dans la mémoire de ceux qui s'étaient approchés des Bessons, ou l'avaient croisée, parcourant inlassablement de grandes distances, derrière ses chèvres, ou pour se rendre à Monieux ou à Sault.

Quelques témoignages et les documents mis en ligne par les archives départementales : recensements, état civil..., ont permis de reconstituer quelques étapes de ce que fut sa vie.

Zélie Cheillan est née à Monieux le 9 mars 1888. Son père Pierre François Cheillan était originaire de Champ de Sicaude et sa mère Zoé Trousse de Flaoussiers. Elle était ainsi une vraie fille de la Nesque, la synthèse des deux rives, des deux versants antagonistes, l'est et l'ouest, le levant et le couchant.

A sa naissance elle avait déjà une sœur, Lucie Agnès Virginie née le 21 janvier 1885 et un frère aîné, Aimé Bienvenu né le 27 juin 1886.

Elle a vécu la première partie de sa vie jusqu'à l'âge de 12 ans à Champ de Sicaude, où, dans les anciens locaux scolaires, insalubres, avant leur transfert dans la chapelle après 1900, elle reçoit probablement l'enseignement de

Séraphine Malfay, qui y était institutrice.

L'élevage caprin et ovin, le charbonnage, devaient être les principales activités des gens de cette montagne sèche où la seule ressource en eau provenait de l'eau de pluie stockée dans les citernes et les «aiguiers» taillés dans la roche.

Vie de labeur et d'abnégation pour faire donner à la terre le peu qu'elle peut produire. En témoignent les nombreux pierriers qui au fil des générations montrent l'acharnement des paysans pour dégager quelques lopins de terre en ces lieux où l'ossature calcaire affleure partout. Au moment de faire sa communion, Zélie suit sa famille qui déménage aux Bessons. Nous sommes en 1900, Zélie y vivra 83 ans, jusqu'à sa mort. Toute la famille y est recensée à l'exception de son frère aîné, Aimé, qui est domestique berger aux Abeilles.

Une autre sœur, Mélanie Virginie, naît le 7 janvier 1900 suivie d'un autre frère, François Berthin le 6 novembre 1901.

C'est alors que le sort va s'acharner sur cette famille, et que l'avenir de Zélie va prendre la direction qu'on lui connaît.

Pierre François, le père, décède d'accident ou de maladie dans la force de l'âge, à 45 ans, le 6 septembre 1904.

La mère Zoé devient chef de ménage, on dirait chef d'exploitation aujourd'hui.

Bien qu'il soit désigné soutien de famille, par le Conseil de Révision Départemental, Aimé Bienvenu s'engage dans l'armée et rejoint le 58ème régiment d'infanterie en 1907. Il décédera deux ans plus tard à l'hôpital d'Avignon « des fièvres typhoïdes », il avait 23 ans.

Lucie la sœur cadette qui s'était mariée en 1908, décède le 7 octobre 1909, à 24 ans une semaine après avoir donné naissance à Rosalie Albertine Horard. Celle-ci demeurera aux Bessons, élevée par Zélie et sa mère Zoé.

En ces cinq années noires, le malheur s'est abattu sur cette famille qui n'était pourtant pas démunie. Le fruit du labeur cumulé au cours des générations leur avait donné du bien, foncier bâti et non bâti, peut-être une certaine aisance durement gagnée, comme le prouve le contrat signé devant maître Martel notaire, pour le mariage de la sœur cadette Mélanie Virginie, le 2 octobre 1920. L'écriture de Zélie telle qu'elle apparaît sur l'acte de mariage de sa sœur Mélanie est maîtrisée, pas tremblante ni évasive.

C'est celle d'une personne qui sait écrire.

Après la disparition de sa mère Zoé en 1950 et le départ de son frère François, un être un peu simple selon les témoins qui l'ont connu, Zélie vit seule dans le hameau isolé des Bessons, avec ses chèvres. Sa citerne est sa seule ressource en eau. Elle vend ses

fromages sur la route de la Nesque. Elle vit comme ses parents et ses aïeux, comme elle a toujours su le faire : à l'économie. Son intérieur était noir de suie car elle faisait charbonner ses bûches dans sa cuisinière pour ne pas gaspiller le bois.

Il y a peu de descriptions de l'aspect physique de Zélie. Certains la disent grande, d'autres non, maigre assurément. Sur une photo en noir et blanc où elle est prise en train de conduire ses chèvres, elle est vêtue d'un grand tablier noir qui cache sa jupe et laisse tout juste apercevoir les bras d'une chemise grise à motifs, un vieux galurin est vissé sur son crâne. Portait-elle le deuil de sa famille décimée ? Cherchait-elle à faire survivre un passé révolu, celui de sa vie d'avant, animé du bruit des carrioles et du rire des journaliers, de l'odeur du chêne qui se consume dans les charbonnières, des paroles envolées portées par le vent, de ses amours de jeunesse évanouis dans les limbes du souvenir ? Nul ne le sait.

Ce qui est sûr c'est qu'elle avait une grande vitalité, car à un âge avancé elle cavalcait encore dans la Nesque après ses chèvres.

Fée ou sorcière, elle connaissait tous les recoins de cette montagne, toutes les «rabassières», toutes les sources...tous les secrets.

Une vie de solitude dans cet endroit austère et désolé, une vie de peu, à courir dans ces ravines, sans doute après ses souvenirs, ses regrets, ses blessures... Voilà ce qui a marqué ses visiteurs, en plein cœur d'un XXème siècle agité et trépidant.

Jacques Reynaud

Vie des Hameaux

Cette année encore au hameau des Isnards et des Abeilles les voisins ont fait leur traditionnel apéro en essayant de trouver une journée propice au plus grand nombre de maisons ouvertes à cette période de l'année et ce fut le samedi 20 juillet que nous nous retrouvons sous le porche de notre belle église de Note Dame de Consolation.

Puis le samedi 10 août, notre 2^{ème} fête des hameaux, organisée par le Comité des fêtes en collaboration avec les habitants des Isnards et des Abeilles, a recueilli un plus grand succès que l'an dernier. Plus de 30 exposants tout d'abord à la brocante dans une ambiance conviviale avec possibilité de petite restauration sur place.

En matinée l'association de Malaucène « apprendre des anciens » en collaboration avec des habitants des Isnards nous ont

concocté un parcours botanique sur les plantes sauvages du col des Abeilles, balade toujours très agréable et enrichissante. Merci à Hélène, Françoise et Xavier.

En soirée nous nous sommes retrouvés à 70 de tous les coins de Monieux hameaux et bourg, pour un repas champêtre. Cette année, outre le résultat de la loterie annoncé durant l'apéritif offert par le Comité des fêtes, le repas et la soirée furent animés par le DJ Alan Flor qui avec sa voix et son choix musical, a su faire danser jeunes et vieux jusque très tard.

Cette soirée permet aux résidents à l'année, aux résidences secondaires, aux habitants hors hameaux et non Moniliens de partager un moment convivial avec toutes les générations. Le but du comité des fêtes et des habitants des hameaux est atteint et l'an prochain tout est ouvert pour de nouvelles aventures !

Encore merci plus spécialement à Noëlle et Marc pour leur implication et le prêt de leur jardin pour l'organisation du repas champêtre !!

Catherine Leclerc



Les habitants des hameaux



Budget

MARIE DE MONIEUX - MARIE DE MONIEUX Budget Principal - BP - 2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE			
Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1083)		DEPENSES	RECETTES
		137 480,99	171 726,31
+		+	
REPORTS			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	11 200,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		45 445,32	0,00
=		=	
Total de la section d'investissement (2)		182 926,31	182 926,31
VOTE			
Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget		DEPENSES	RECETTES
		496 542,52	411 209,00
+		+	
REPORTS			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		0,00	85 333,52
=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		496 542,52	496 542,52
=		=	
TOTAL DU BUDGET (4)		679 468,83	679 468,83

(1) A tenir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non rattachées et non rattachées à des mandats de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non rattachées au 31/12 de l'exercice précédent liées au bilan rétroactif de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 084-218400794-20240411-132024-DE
en date du 11/04/2024 ; REFERENCE ACTE : 132024

Commémorations

Les cérémonies du **8 Mai** et du **11 Novembre** se sont déroulées au cimetière des Abeilles et au Monument aux morts place Jean Gabert, en présence des élus et de quelques habitants.



En raison des élections, la **Commémoration de l'anniversaire des fusillés du plateau des Abeilles** a été cette année annulée et reportée à 2025.

Merci à Isabelle, Béatrice et André pour le nettoyage du monument aux morts.



Informations diverses

Colis de Noël

Les colis de Noël sont de retour !
Les séniors de 70 ans et plus recevront un bon d'achat à faire valoir dans les commerces et auprès des artisans locaux.
Pour les enfants de moins de 11 ans, une carte cadeau Cultura leur sera offerte.

Recensement

En début d'année nous avons réalisé le recensement de la population de la commune.
Un grand merci à tous les Moniliens qui ont été de très bons élèves. En effet nous avons eu un taux de participation de 99%.
Les résultats officiels seront publiés fin 2024.

Béatrice Marrié

Registre des chemins communaux

La commune n'ayant pas de registre des chemins communaux (hors cadastre), le conseil municipal a demandé l'assistance du Département pour créer un registre répertoriant l'ensemble des chemins.

Ce travail est en cours de réalisation et sera disponible d'ici quelques mois.

Gérard Ughetto

Plan Communal de Sauvegarde

Nous avons distribué à tous les habitants cette année le DICRIM qui est un document expliquant la conduite à tenir en cas de catastrophe naturelle. Pour compléter nous avons rédigé au sein de la commune un plan communal de sauvegarde (PCS) qui a pour but :

D'identifier les risques naturels inhérents à la commune (inondations, incendies, glissements de terrain entre autres),
D'identifier les personnes vulnérables,
De définir l'organisation du poste de commandement communal,
De définir l'inventaire des moyens de la commune ou pouvant être fournis par des personnes privées ou publiques. (Moyens de transport, hébergement, ravitaillement matériel et locaux susceptibles d'être mis à disposition).
Au vu du changement climatique beaucoup

de communes ont dû malheureusement déclencher leur PCS ces derniers temps. En espérant que nous ne soyons jamais concernés, je vous invite à le consulter en mairie.

Béatrice Marrié

Obligation légale de débroussaillage - OLD

Le débroussaillage est un enjeu majeur pour la protection des biens et des personnes, particulièrement en zone méditerranéenne.

Il s'agit d'une obligation légale encadrée par le code forestier (article L 131-1 à L 136-1) et un Arrêté préfectoral du 18 février 2013 qui impose au propriétaire de débroussailler sur une largeur de 50 m autour d'une construction.

- Elle favorise l'autoprotection des biens et des personnes : les maisons où les OLD sont correctement réalisées sont pas ou peu impactées par le feu.
- Elle protège les services de lutte contre l'incendie.
- Elle protège la forêt

Le débroussaillage vise à réduire la quantité de biomasse combustible au sein des massifs et à mettre à distance les arbres. Cet acte, quand il est bien réalisé, est extrêmement efficace pour diminuer l'intensité d'un incendie et pour limiter sa propagation.

Cela permet aux services de lutte de travailler en sécurité.

Le syndicat mixte forestier met à votre disposition sur son site un outil vous permettant de situer votre propriété et de vérifier si vous êtes dans une zone soumise à l'obligation de débroussaillage :

<https://www.syndicatmixteforestier.com/infos-grand-public>

Gérard Ughetto

Sécurité et faits divers

Voilà une saison estivale qui se termine, avec une météo partagée entre chaleur, pluie, mistral. Mais nous avons évité des périodes de canicule, donc de sécheresse qui auraient pu être dramatiques, autant pour la végétation que pour les feux.

En ce qui concerne les incendies la saison sur le plateau a été calme voire réduite à néant, cela pour le plus grand bien de tous et de nos forêts.

En revanche nous décelons encore des accidents routiers avec de fortes cinétiques sur notre commune. Particulièrement sur nos routes (Gorge de la Nesque) qui sont un terrain de jeu journalier pour motards et cyclistes qui non seulement se mettent en danger par leur vitesse excessive mais qui oublient souvent qu'ils ne sont pas seuls sur nos routes. Donc souvent ils occasionnent des dommages collatéraux. Avec encore malheureusement des décès recensés sur notre commune au cours de l'année.

Mr Ughetto Gérard, Mr le Rohellec Yann sommes intervenus à la demande d'habitants, dans certains hameaux de notre commune afin de sensibiliser sur les

risques DECI (Défense extérieur contre incendie).

Ces échanges ont été très productifs puisqu'ils nous ont permis d'échanger sur les OLD (Obligation Légales de débroussaillage) ainsi que sur le parc et le réseau incendie de notre commune (poteaux incendie), qui eux se trouvent souvent loin de ces hameaux isolés, tout comme des PENA (Point d'Eau Naturel ou Artificiel).

Nous avons pu également informer sur les systèmes de secours engagés en cas d'incendie et sur leur fonctionnement, leurs priorités, leur efficacité (Pompiers, Comité communaux feux de forêt).

Ce fut un vrai moment de partage, de rencontre, de convivialité. Nous nous engageons à renouveler cette expérience très riche auprès de nos citoyens.

Yann Le Rohellec

Fermeture du réseau cuivre à Monieux

Il est temps de passer à la fibre !

Depuis plusieurs années déjà, le réseau public départemental de fibre optique Vaucluse Numérique est déployé sur notre commune, et chacun peut s'adresser à l'opérateur de son choix pour souscrire un abonnement aux services Très Haut Débit.

Pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liées à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre, Orange, a annoncé sa volonté de fermer progressivement ce réseau cuivre.

Ainsi, à Monieux au plus tard le 31 janvier 2027, tous les accès internet DSL, et/ou les services de téléphonie fixe avec une prise en T encore actifs sur ce réseau seront définitivement coupés. Dès le 27 janvier 2026 il ne sera plus possible de souscrire un nouvel abonnement ADSL, seuls les nouveaux accès en fibre étant possible à partir de cette date.

Si vous n'avez pas encore déjà migré vers une offre de fibre optique, c'est donc le moment de l'envisager, que vous soyez un

particulier, un professionnel ou une entreprise.

Afin de continuer à bénéficier des services numériques (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, chacun est invité, si cela n'est pas déjà fait, à se rapprocher de son opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de son choix.

Il est possible de choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, ou de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Chacun peut donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à ses besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, Vaucluse Numérique a mis à disposition sur son site internet une page dédiée à ce projet : <https://vaucluse-numerique.fr/la-fermeture-du-reseau-telephonique-en-cuivre>

Cérémonie des Vœux et galette des rois

Le Maire et le Conseil Municipal
présenteront leurs vœux à la population le
vendredi 17 janvier 2025 à partir de 17h,
salle « Roger Dromel ».

A l'issue de la cérémonie, nous vous
invitons à partager la galette des rois,
autour du verre de l'amitié

*Bonnes et
Heureuses fêtes de
fin d'année*

Etat Civil

Mariage

Le 20 Avril 2024

Madame Bourebrab Marion

Et

Monsieur Süsse Rico

Le 30 Novembre 2024

Madame Calvage Jennifer

Et

Monsieur François Castagna

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

Madame Monique Maroncelli

Veuve Castor

Décédée le 01 Avril 2024

Madame Marie-Joséphine Aranega

Décédée le 08 Avril 2024

Madame Rénata Chadd

Veuve Blue

Décédée le 19 Juin 2024

Monsieur Emmanuel Denos

Décédé 22 Juin 2024

Monsieur Arjen Boers

Décédé le 30 Juin 2024

Monsieur Serge Noblet

Décédé le 13 Septembre 2024

*Nous adressons nos sincères
condoléances aux Familles.*

La Mairie

Maison des Services aux Publics

Au rez-de-chaussée :

**Accueil - Secrétariat Mairie
et Agence Postale**

Tel : 04-90-64-03-09

**Horaires Accueil - Secrétariat Mairie
et Agence Postale :**

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de
14h à 17h30, mercredi, 9h à 12h**

Agence Postale :

Du lundi au vendredi, 9h à 11h30

Au 1^{er} étage :

Musée de la Truffe du Ventoux

Au 2^{ème} étage :

Secrétariat Mairie - Bureau du Maire

Horaires et permanences :

**Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de
14h à 17h30**

Mercredi : de 9h à 12h

Vendredi : fermé au public

**Consultation du cadastre sur rendez-
vous**

**Bureau d'Informations Touristiques
Intercommunal Ventoux Sud**

Tel : 04-90-64-14-14

En saison du mois de Mai à Septembre

Nous contacter

Tel : 04-90-64-03-09

mairie-de-monieux@orange.fr

[Site internet : monieux.fr](http://monieux.fr)

Infos Pratiques

Liste non exhaustive

POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISON : 04-91-75-25-25

GENDARMERIE : 17

MEDECINS :

Sault - Dr Irina Iascov 04-90-64-76-39

St-Christol - Dr Alexa 04-90-71-10-74

PHARMACIES :

Pharmacie du Pays de Sault

04-90-64-18-88

Pharmacie du Plateau St-Christol

04-90-75-05-32

Pharmacie de Montbrun les Bains

04-75-28-80-41

INFIRMIERS : Infirmières Sault

Andréis Marielle : 04-90-64-09-06

Valérie Castor : 04-88-84-12-85

Pauline Chantegrel : 06-68-69-19-13

KINESITHERAPEUTE :

Nicolas Guibert : 06-50-70-61-11

FEMME VICTIME DE VIOLENCE : 3919

PRESAGE Infos Séniors : 04-32-52-91-32

VETERINAIRES :

Sault - 04-90-70-60-13

DECHETERIE Sault: Rte de Lagarde d'Apt

SIRTOM Apt : <http://www.sirtom-apt.fr>

MESSES : Paroisse du Pays de Sault

04-90-64-01-37

Mes notes :



Œuvre de Jacques Mercy

Sculpture : Bois de Chêne Blanc du Ventoux

